Nations Unies S/2019/806

Conseil de sécurité

Distr. générale
10 octobre 2019
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 10 octobre 2019, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à vous communiquer le texte de la déclaration publiée par le Ministère syrien des affaires étrangères et des émigrés au sujet des concentrations de troupes à la frontière syro-turque :

« La République arabe syrienne condamne dans les termes les plus énergiques les déclarations irréfléchies et les intentions hostiles du régime turc, ainsi que les concentrations de troupes à sa frontière, qui constituent une violation flagrante du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité dans lesquelles ce dernier réaffirme son attachement à l'unité, à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du pays.

Le comportement hostile du régime d'Erdoğan révèle clairement les visées expansionnistes de la Turquie en territoire syrien qu'on ne saurait justifier sous aucun prétexte. L'objectif déclaré du régime d'Erdoğan de sécuriser ses frontières est invalidé par le mépris dans lequel il tient l'Accord d'Adana, alors que s'il en respectait les dispositions, cet objectif serait réalisable.

La République arabe syrienne tient certaines organisations kurdes responsables de la situation, du fait qu'elles sont devenues des pions dans le plan américain. Lors de réunions, elle les a alertées maintes fois à propos de ce danger et les a exhortées à ne pas se laisser instrumentaliser au service de la politique américaine et à se retourner contre leur patrie. Ces organisations sont néanmoins devenues de leur propre gré les supplétifs de forces étrangères.

La République arabe syrienne souligne à nouveau l'inviolabilité, la souveraineté et l'intégrité de son territoire et se dit à nouveau déterminée à faire face à l'agression turque par tous les moyens légitimes. Elle se déclare également prête à réintégrer les fils de la patrie égarés, s'ils recouvrent leurs esprits, en vue de préserver la sécurité et l'unité de son territoire et de son peuple.

La République arabe syrienne estime que la poursuite par le régime d'Erdoğan de cette agression le placerait au rang de groupes terroristes et de bandes armées et l'amènerait à abdiquer à jamais son rôle de garant du processus d'Astana, ce qui porterait un coup fatal à l'intégralité du processus politique. »

19-17546 (F) 141019 141019

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**